

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 11 janvier 2023

### **Basculement de la circulation sur le chantier de mise à 2 x 2 voies de la RCEA dans la traversée de Blanzly dans la nuit du 15 au 16 janvier 2024 de 20h00 à 06h00**

Les travaux de mise à 2x2 voies de la RCEA dans la traversée de Blanzly se poursuivent et près d'un an après leur lancement, l'élargissement des voies est réalisée du côté nord.

Pour réaliser la seconde moitié, côté sud, le trafic doit être mis en place sur les nouvelles voies côté nord. Cette opération de basculement de circulation se déroulera durant la deuxième quinzaine du mois de janvier.

Compte-tenu de la complexité des opérations et de la volonté de maintenir au maximum la circulation sur la RCEA, le basculement s'opérera en trois phases distinctes faisant intervenir des travaux de nuit afin de réduire la gêne aux usagers.

Pour chacune de ces phases, le trafic de transit sera limité en activant la déviation grande-maille consistant à reporter le trafic de transit de la branche nord RCEA-RN70 vers la branche sud RCEA-RN79 depuis Paray-le-Monial.

La première phase interviendra dans la nuit du 15 au 16 janvier, de 20h00 à 06h00 et permettra de basculer la circulation sur la RCEA dans Blanzly sur le nouveau pont de la rue de la Chassagne.

Pour réaliser ce basculement, la RCEA sera fermée dans les deux sens à tous les usagers entre l'échangeur du Bois-du-Verne à Montceau-les-Mines et l'échangeur de Blanzly-Centre.

**Odile Roque Bedeaux**  
**pôle communication**  
**Direction régionale de**  
**l'Environnement, de l'Aménagement et**  
**du Logement**

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79  
Mél : [odile.roque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.roque@developpement-durable.gouv.fr)  
5 voie Gisèle Halimi BP 31269  
25005 BESANCON cedex

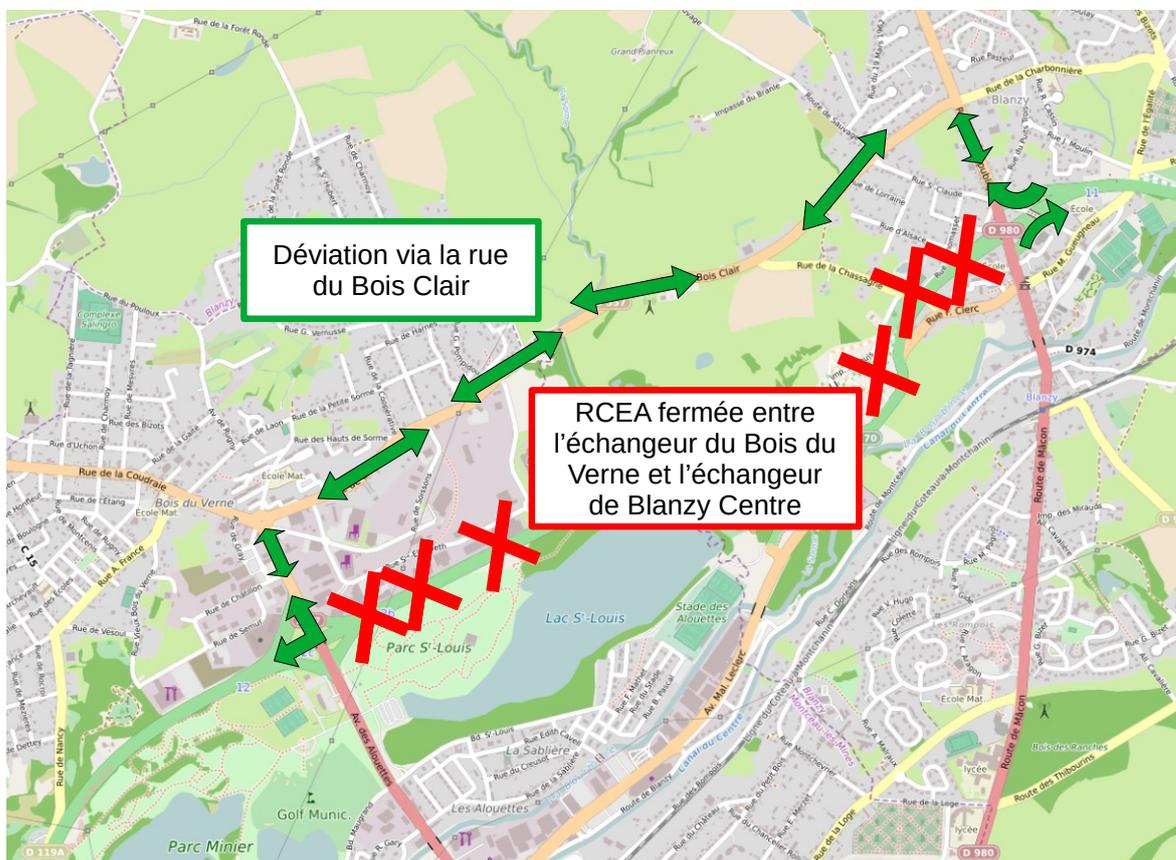
[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

 @Prefet71\_BFC

 @Prefet71.BFC

**En conséquence :**

- Dans le sens Paray → Chalon la sortie sera obligatoire à l'échangeur du Bois-du-Verne puis les usagers seront ré-orientés vers l'entrée RCEA de Blanzly-Centre via la rue du Bois Clair ;
- Dans le sens Chalon → Paray, la sortie de la RCEA sera obligatoire à Blanzly-Centre puis les usagers seront ré-orientés vers l'entrée RCEA du Bois-du-Verne via la rue du Bois Clair.



La maîtrise d'ouvrage de cette opération est assurée par les services de l'État (DREAL Bourgogne-Franche-Comté) et la maîtrise d'œuvre par le bureau d'études EGIS. Les travaux sont assurés par le groupement d'entreprises Bouygues Travaux Publics Régions France / Le Foll / AER.

Il est demandé aux usagers de respecter la signalisation, les limitations de vitesse et de rester prudent.

Plus d'informations sur les chantiers de la RCEA : <https://www.rcea-saonetloire.fr/>

**Odile Roque Bedeaux**  
pôle communication  
Direction régionale de  
l'Environnement, de l'Aménagement et  
du Logement

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79  
Mél : [odile.roque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.roque@developpement-durable.gouv.fr)  
5 voie Gisèle Halimi BP 31269  
25005 BESANCON cedex